

Prise en soin et l'accompagnement de la personne âgée - La prise en compte de la douleur

Bien qu'il ne soit pas prescripteur, chaque intervenant auprès d'une personne âgée a un rôle essentiel dans la prévention et le traitement de la douleur, en agissant dans le cadre de la bienveillance.

L'approche de cette formation est en dehors du champ médical.

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

– Paramédicaux

> Aide-soignant

> Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)

> Masseur-kinésithérapeute

> Infirmiers

* Infirmier Diplômé d'Etat (IDE) Personnel d'encadrement et administratif

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Directeur général et Président fondateur de l'Association Alzheimer Domicile.

Ancien directeur d'un EHPAD avec unité Alzheimer.

Créateur des concepts :

– L'Accueil de Jour à Domicile pour les maladies dégénératives

– L'offre de répit pour les Aidants (Marque déposée à l'INPI)

– Stimulation des personnes désorientées – Communication avec la personne désorientée – Relation d'aide et estime de soi – Soins relationnels – familles et maladies graves.

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative.



Prise en soin et l'accompagnement de la personne âgée - La prise en compte de la douleur

Mode d'Exercice du Participant : Formation mixte.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Pourquoi cet outil ? – Ses objectifs.

> Cadres juridique et médico-social :

- La loi 2002-2
- La Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie
- La Charte des Droits et Libertés de la Personne Agée Dépendante
- Lexique
- La personne âgée
- La vieillesse
- La maladie
- La dépendance
- Le handicap
- L'accident

> Des savoir-être :

- L'humanisme



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Prise en soin et l'accompagnement de la personne âgée - La prise en compte de la douleur

- L'éthique
- La bientraitance
- Prendre soin
- Les émotions
- L'empathie
- L'écoute

> La douleur :

- La souffrance
- Définition
- Les types de douleur
- Ses mécanismes
- Sa prise en compte

> Le rôle des intervenants.

> L'évaluation de la douleur :

- Les échelles (- E. v. s. – E. n. – E. c. p. a.)
- Algoplus – Doloplus
- Des méthodes – Le suivi

> Conclusion.

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration



Prise en soin et l'accompagnement de la personne âgée - La prise en compte de la douleur

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.

